

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 449

Artikel: En l'honneur de Mme Cuchet-Albaret

Autor: E.Gd. / Cuchet-Albaret, Emilia

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261898>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

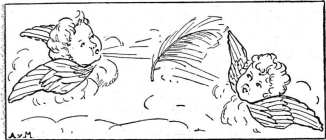
également qu'on a soulevé cette question. On a, la comme ailleurs, constaté que cette motion n'avait pas sa raison d'être, vu le nombre infiniment restreint des fonctionnaires touchant un double salaire: 9 employées de l'Etat, 43 maîtresses primaires et 3 maîtresses secondaires dont le mari gagne de son côté, soit le 3 % du corps enseignant primaire, et à peine le 1 % du corps enseignant secondaire. En 1934, une loi fut votée qui soumettait les institutrices mariées à réélection. 6 d'entre elles ne furent pas réélues. — A Winterthour, une motion dans le même sens fut votée, avec cette restriction qu'elle n'avait pas de pouvoir rétroactif sur les fonctionnaires déjà nommés.

Dans le canton de Bâle, c'est depuis 1916 déjà que les femmes fonctionnaires et les institutrices doivent démissionner lors de leur mariage. On y a envisagé, non seulement la lutte contre le double salaire officiel, mais aussi contre le double salaire privé, et une aggravation d'impôts pour les ménages qui en bénéficient.

Le canton du Tessin a voté, en janvier 1934, une loi interdisant aux femmes mariées de rester dans l'enseignement.

Dans d'autres cantons encore, des mesures analogues ont été prises depuis le moment où M^{lle} Pestalozzi a rédigé son étude. Elles démontrent clairement l'intensité de la campagne menée actuellement contre le travail féminin et le double salaire. Elles nous montrent tout aussi clairement que nous avons à nous défendre de cette atteinte à notre liberté individuelle, à notre libre arbitre, au droit d'organisation de notre vie familiale et professionnelle selon notre situation et nos besoins respectifs.

(A suivre) L.-H. P.



DE-CI, DE-LA

Du tac au tac.

Une Genevoise de vieille roche, appartenant au milieu le plus conservateur de Genève, ayant reçu du parti démocratique (dont elle ferait partie si les femmes pouvaient manifester une opinion) une circulaire demandant son aide financière pour une campagne électorale, a répondu par la lettre suivante. Elle a bien voulu nous en donner copie, et nous autorise à la publier dans notre journal. (Réd.)

Au Comité électoral démocratique, à Genève.
Le 23 mars 1935.

Messieurs,
Voilà la deuxième fois que vous vous adressez à moi pour me demander de participer aux frais d'une campagne électorale.
Je vous répondrai comme la première fois. Et tout d'abord je vous ferai observer que la circulaire débute par ces mots: Monsieur et cher concitoyen. La circulaire a raison. Les femmes ne possédant aucun droit, ne peuvent être considérées comme concitoyennes. Aussi doit-on s'étonner que vous vous adressiez à elles. Vous dédaignez notre concours, et vous sollicitez notre appui... financier. Avouez qu'il y a là une absence de logique que vous qualifieriez de « bien féminine » si elle émanait de nous.

tombe et efface toute trace», dont un critique, M. Denis de Rougemont, a écrit « qu'elle est le symbole d'une miséricorde lumineuse, et peut-être le vrai sujet de ce grand livre ».

Quelles créatures inoubliables parmi les comparses! Norénus, le vieux pasteur ivrogne et déchu, et si pitoyable, et sa fille, la douce petite Eva-Margareta qui adore ce père folot et malaisant, — et le pasteur Per-Olof, l'un des petits-fils de Sara-Aléla, avec ses inhibitions et ses refoulements et son âme si tragiquement contractée, — et tant d'autres héros minable, telle la petite servante légère comme un flocon de neige, sans plus de morale qu'un moineau, et qui expie si cruellement les erreurs de son cœur fragile.

Ce qui me touche le plus dans cette belle figure de Sara-Aléla, c'est son art de vivre. Si peu de personnes le possèdent, cet art exquis de concilier, d'harmoniser les rigueurs d'une conscience qui ignore les compromis, et l'austérité issue d'une foi religieuse profonde, avec le sens des réalités, la compréhension des souffrances et des défaillances humaines, et l'indulgence infinie envers ceux qui pèchent, — indulgence née du souvenir de ses propres fautes.

Il paraît finalement au lecteur que Sara-Aléla a vraiment existé, en chair et en esprit, qu'elle a vécu de notre vie, et n'est pas seulement la femme née de la fantaisie d'une autre femme. Et les fragments de lettres et d'un journal intime que nous livre M^{me} Dixelius aident à l'illusion.

Beau livre à placer à portée de main sur les rayons de la bibliothèque, et beau sujet

VARIÉTÉ

Nos sportives

Le „Paris-St-Raphaël féminin 1935“

Pour la première fois, deux voitures suisses ont participé à cette épreuve de 1166 kilomètres, qui se court déjà pour la septième fois. M^{me} Glaser, présidente de l'A.C.S. féminin, fit dernièrement à la section de Berne un fort intéressant rapport, dont nous extrayons ce qui suit:

Quarante-cinq voitures prirent le départ, le 27 février, à Paris-Orly, de bon matin, par une bise noire. Nos deux automobilistes suisses, M^{me} Glaser sur Citroën, et M^{me} Messerli, sur Fiat, se rendirent bien vite compte que parmi les concurrentes se trouvaient de vrais « as », qui connaissaient à fond le parcours, l'ayant fait déjà six fois, et s'étant exercés tous les jours. Mais, à bien regarder, on découvrait aussi que trois conductrices étaient seules dans leurs voitures, sept accompagnées de femmes seulement, et que toutes les autres emmenaient leur chauffeur ou leur mécano! Le règlement ne le défend pas, pourvu que l'on conduise soi-même; mais les « solitaires » reçoivent à la fin un prix spécial.

Nos Bernoises ne se laissent pas décourager et attaquent avec entraînement l'excellente route nationale qui devait les conduire à la première demi-étape, Nevers (291 km). Peu auparavant eut lieu la première épreuve de classement: la course de côte de Pougues (1 km). Elle ne présente pas d'autre difficulté qu'un virage en S, qui présente en même temps la pente la plus forte. M^{me} Siko (Bugatti) l'enleva en 44 secondes; et nos Suissesses attrapèrent à leurs premiers points de pénalisation. La deuxième fois, cela ira mieux!

Les 191 km suivants jusqu'à Vichy, il fallut les faire sur une autre route, de second ordre, en mauvais état. Trois jours de suite on n'en trouvera guère de meilleures!

Le matin suivant: 5 minutes pour partir! Heureusement, le moteur ne laisse rien à désirer, nos concurrentes partent en plein soleil qui

les éblouit, mais bientôt pâlit. Que de virages! Une passagère en compte 80, en S et en épingle à cheveux, sur 180 km. Des passages à niveau, des travaux sur route, et finalement une tempête violente. Non loin de Digoïn, M^{me} Messerli dérape dans un tournant de terre glaise, une roue arrière se prend dans un lit de pierres: sa voiture se transforme pour quelques secondes en avion... pour retomber sagement sur ses quatre roues, laissant ses quatre passagers absolument indemnes, quittes pour la peur! Sa conductrice dut malheureusement abandonner la course, ce qui ne l'empêcha pas de gagner gaîment Saint-Raphaël par d'autres chemins, après avoir rassuré ses amies.

Celles-ci continuèrent sur une route étroite et glissante sur Chambéry, où elles furent accueillies par la tempête et le froid. « Parc en plein air! » (tel fut le cas trois fois sur quatre nuits!). M^{me} Glaser avait inventé et cousu elle-même une couverture pour envelopper son moteur sous le capot; à Digne, le matin suivant, avec de l'eau bouillante en plus, le démarrage ne présenta pas de difficultés.

Malgré pluie, tourbillons de neige et tempête, les organisateurs ne crurent pas devoir changer le parcours de la 3^{me} journée par le Col de Lus-La Croix Haute (1179 m). La guigne poursuit l'équipe: entre Le Touvet et La Terrasse, M^{me} Glaser sent faiblir son moteur, qui finalement s'arrête, en plein champ naturellement. Qu'est-ce? Les bougies? non. Le carburateur?... Arrive M. Philippe, le directeur de la course, toujours si complaisant. « Mais, Madame Glaser, qu'est-ce qui se passe? » « Mais c'est votre bobine, vite, mettez la pièce de rechange! » Il va sans dire qu'une « nouvelle » concurrente n'en a pas, et jusqu'à ce que cette pièce arrive, l'aiguille de la montre avance, avance... Avec 58 minutes de retard, sa voiture s'annonce au contrôle de Grenoble, — deux minutes de plus, et elle aurait été éliminée. (On dit que le dernier parcours de 27 km a été fait en 12 minutes). Le Col de la Croix Haute a beaucoup de neige, mais M^{me} Glaser, habituée à rouler en hiver, l'attaque sans chaînes, dépasse bien des voitures, et arrive à Digne 1 h. 42 min. trop tôt!

Si la route s'était améliorée un peu, elle rede-

vint fort désagréable au début de la 4^{me} journée: bombée, glissante, souvent couverte de feuilles mortes. C'est là qu'une des conductrices françaises, M^{me} Digne, fit sa fameuse chute de six mètres, sortit indemne de sa « bagnole » renversée, prit son appareil photographique, et clic! clac! M^{me} Glaser la vit monter le ravin, mais, sans se rendre compte de ce qui en était, répondit amicalement à ses signaux qui, en fait, étaient des signaux d'arrêt.

A Marseille un mistral fort méchant attendait les concurrentes, ainsi qu'une seconde épreuve spéciale: un 500 m lancé. La circulation à Marseille est, selon M^{me} Glaser, mal réglée, la route de Marseille à Toulon étroite, le trafic dans l'après-midi intense, le mistral soufflait en face; bref, les concurrentes furent contentes d'arriver « entières » à Toulon, et la nuit suivante ne fut pas exempte de cauchemars... Enfin, le dimanche 3 mars, à 10 heures du matin, entrée triomphale à Saint-Raphaël, par un temps merveilleux! Sur 45 concurrentes, 36 arrivèrent à bon port, dont 33 sans pénalisations. Une épreuve finale de « démarrage, freinage et manœuvres » donna les points pour le classement général, d'où M^{me} Olga Thibault, sur Peugeot, sortit première. M^{me} Glaser se classa 3^{me} de sa catégorie, et obtint le prix spécial pour « conductrices sans passager masculin ».

« Nous n'avons pas fait cette course pour cueillir des lauriers, nous a-t-elle dit, mais pour nous instruire. J'aurais beaucoup regretté de ne pas avoir participé à cette belle course. Nous ne pouvons pas faire les mêmes épreuves en Suisse, car nous ne connaissons ni ces vitesses, ni ces distances; mais nous pouvons apprendre beaucoup des Françaises, et nous devons davantage nous exercer à être plus rapides et plus sûres de nous-mêmes, dans les plus petites manipulations. Je remercie encore spécialement les organisateurs et directeurs de la course, et qui nous ont si aimablement reçues tout le long de la route, et qui nous ont comblées de fleurs! Nous n'oublierons jamais ce Paris-St-Raphaël 1935! »

Et M^{me} Glaser, pleine d'entrain, ne demande qu'une chose, c'est... de recommencer! Qui, en Suisse romande, serait prête à l'accompagner l'année prochaine?... V.

Une activité sociale

Les bibliothèques dans les hôpitaux

Il en existe dans les hôpitaux d'un très grand nombre de pays. Une bibliothèque d'hôpital ne se compose plus de quelques livres dépenaillés courrant sur des rayons: c'est un service qui assure la liaison entre une bibliothèque centrale et les salles, et est dirigé soit par une bibliothécaire de métier, soit par une aide bénévole.

Le principe essentiel est de trouver pour chaque malade le livre qui lui convient; il faut donc disposer d'un grand nombre d'ouvrages de tous les genres. Il est nécessaire d'avoir des emplacements distincts réservés aux volumes à l'usage des tuberculeux, des services de maternité et des malades du cancer.

L'équipement matériel est assez simple: un certain nombre de fiches, ce qu'il faut pour réparer les reliures fatiguées, et, à défaut de tables roulantes pour apporter les volumes dans les salles, — ce qui est le meilleur des moyens, — des paniers ou des plateaux comme ceux des ven-

teurs de journaux.

La bibliothécaire d'hôpital doit posséder à la fois la connaissance des livres qu'elle a sur ses rayons, ou qu'elle désire y voir figurer, — et la connaissance du cœur humain qui l'aidera à trouver d'instinct, ou à l'aide de quelques questions intelligentes, ce qui pourrait intéresser ou réjouir ses malades. Souvent le malade ne pense même pas à réclamer un livre; mais si on le lui met en mains, il s'y intéresse généralement et oublie ainsi momentanément sa douleur. C'est là que réside en grande partie la valeur thérapeutique de la lecture.

Ces remarques s'appliquent à n'importe quel hôpital général. D'autre part, les sanatoria où l'on séjourne assez longtemps et les institutions pour maladies mentales exigeront des collections plus importantes et plus variées d'ouvrages. Dans les sanatoria, on pourra placer dans la bibliothèque des livres techniques et professionnels à côté d'ouvrages récréatifs.

V. DELACHAUX.

(D'après le Bulletin de la Revue internationale des infirmières.)

Contre le droit au travail de la femme

En Hollande

Nous apprenons avec beaucoup de regret que le projet de loi rayant des cadres du personnel enseignant les institutrices des écoles publiques qui se marient, que nous avons signalé en son temps, et qui avait été adopté par la Seconde Chambre, vient maintenant d'être voté par le Sénat. Le seul adoucissement apporté à une mesure injuste et absurde, qui tend simplement à pénaliser le mariage, est que les institutrices qui se seront mariées antérieurement au mois de juin de l'année dernière ne seront pas atteintes par cette mesure.

JEANNE VUILLIOMENET.

MONIQUE SAINT-HELIER: *La Cage aux rêves et Bois-Mort*. Tous deux chez Grasset, à 15 fr. l'un.

HILDUR DIXELIUS VON ASTER: *Sara-Aléla*. Traduit du suédois par Anne-Marie des Courtis. Editions *Je sers*. 3.40 fr. suisses.

En l'honneur de M^{me} Cuchet-Albaret

Nos lecteurs se souviennent que M^{me} Cuchet-Albaret, l'un des plus beaux poètes de Suisse romande à l'heure actuelle, avait vu, l'été dernier, ses mérites reconnus par le gouvernement français, qui lui avait remis la Légion d'honneur. L'Association genevoise des Femmes universitaires, dont M^{me} Cuchet est membre — et non pas, comme on pourrait le croire, pour ses études littéraires, mais pour ses grades de sciences physiques et mathématiques! — a tenu à célébrer cette distinction par une manifestation spéciale, manifestation que la santé de notre poète avait fait retarder jusqu'au 20 mars dernier.

Mais les amis et admirateurs de M^{me} Cuchet n'ont rien perdu pour attendre, car cette manifestation, due à l'initiative et aux talents d'organisation de M^{me} le Dr. Schaezel, présidente de l'Association genevoise des Femmes universitaires, a été réussie en tous points. Un nombreux public, surtout féminin — car il importe de dire que M^{me} Cuchet est membre de nombreuses Sociétés féminines et féministes, qu'elle est une



Cliché Mouvement Féministe

M^{me} Emilia CUCHET-ALBARET

suffragiste convaincue, et que, depuis deux ans, elle fait partie du Comité de notre journal, auquel elle porte le plus vif intérêt, — mais où se voyaient aussi beaucoup d'hommes, remplis par la jolie salle des Abeilles de l'Athénée. Présidée avec bonne grâce et clarté par M^{me} Schreiber-Favre, avocate, remplaçant M^{me} Schaezel souf-

frante à son tour, et qui se réclama du titre d'amie d'école d'Emilia Cuchet-Albaret, la séance débute par deux discours spirituellement tournés de M. Barthélemy (aussi un ami et un collaborateur de notre journal!), ancien consul de France à Genève, et de M. le prof. Albert Richard, recteur de l'Université. Puis, M^{me} Wibl-Gaillard donna lecture d'un remarquable travail sur ce sujet, bien fait pour une assemblée féminine: *La femme dans l'œuvre d'Emilia Cuchet-Albaret*, ponctué de citations par M^{me} G. Combe de fragments variés, tour à tour émus, badins, attendris, ou d'une haute inspiration morale et religieuse, permettant ainsi à tous de mieux admirer les faces si variées du talent si riche et si complet de notre poète. Et nous savons gré à M^{me} Wibl d'avoir expressément mentionné que M^{me} Cuchet était féministe, participait avec élan et sympathie à nos activités, suivait de près nos travaux, et prouvait ainsi à nos adversaires, par son exemple journalier, que loin de dessécher le cœur et de spécialiser l'esprit, le féminisme, notre féminisme tel que nous le comprenons et le défendons, est un enrichissement et un devoir pour toute femme que préoccupent ses responsabilités.

M^{me} Bachofen-Albaret, la sœur cadette de M^{me} Cuchet, apporta ensuite de charmants souvenirs d'enfance. Évoquant la vieille maison de campagne où toutes deux furent élevées, la terrasse fleurie, le salon à la mode ancienne, que, toutes deux, elles tenaient en ordre à tour de rôle, chacune suivant son tempérament et ses goûts, et la bonne humeur, la gaieté, la bonne grâce émanant de tout ce qui faisait et touchait l'adolescente déjà poète, la jeune fille, la jeune

L'enfant de parents divorcés

La situation de l'enfant de parents divorcés est souvent fâcheuse pour son développement. En Suisse, on compte 8,5 divorces par 100 mariages et 2840 enfants atteints en une année par la désorganisation de leurs familles. S'il est admissible qu'une union moralement détruite puisse être annulée, il faut savoir que, par exemple, le 25 % des jeunes délinquants belges, ou que le 30 % des enfants difficiles ou anormaux qui passent à la station d'observation de Stephansburg-Zürich, ont vu leur foyer détruit.

Quant à l'attribution des enfants, il paraît excellent qu'elle ne dépende plus de la culpabilité des parents, ou du sexe des enfants, mais, en première ligne, de la qualité d'éducateurs des parents et de l'affection que leur vouent les enfants. Dans la pratique, des erreurs se produisent. Il faudrait aussi restreindre à l'occasion le droit de visite, ou placer les enfants tout à fait hors de l'autorité des parents.

Dans le but de mieux protéger l'enfant de divorcés, il serait bon d'utiliser mieux les possibilités offertes par le code civil: entente plus étroite du juge avec l'autorité tutélaire qui lui aide dans l'attribution des enfants, nomination éventuelle d'un tuteur neutre, non apparenté, obligation de placer l'enfant de façon appropriée, enquête approfondie sur le droit de visite, rentrée plus systématique de la pension alimentaire, surveillance des enfants pendant la période qui suit immédiatement le divorce, emploi toujours plus fréquent des services des bureaux de protection de l'enfance, des services sociaux auprès des tribunaux, des secrétariats de l'enfance, etc.

J. V.

D'après un rapport de Mme d'Okolski, paru dans la *Revue suisse d'utilité publique*, publié en brochure par *Pro Familia*.



Les Expositions

Mlle Alice Bailly à l'Athénée (Genève)

Mlle Alice Bailly... *Fontaines et jardins de Rome*... ce nom et cette seule partie du catalogue ont déjà par eux-mêmes quelque chose de particulièrement attirant.

Oui, on aime à retrouver sous le pinceau — si nous pouvons nous exprimer ainsi — de cette remarquable artiste les nobles ombrages et les fontaines des jardins Borghèse, de la Villa d'Este, et les fontaines encore de Piazza Navona, ou telle autre, moins somptueuse, vue entre des colonnes, sur un des petits tableaux exposés parmi les grands. Dans le nombre, ces bœufs blancs au labour « sous l'olivier », avec la lumière et la belle ordonnance d'un paysage romain, ou Chioggia, ses voiles aigües aux vives couleurs, ou ces *Fleuriettes* qui ont l'air de regards curieux tournés vers nous.

Trois grandes peintures murales: *La musique*,

femme. Enfin, il était réservé à M. Bernard Bouvier, professeur honoraire de l'Université de Genève, d'analyser, au cours d'une étude magistrale, le talent de Mme Cuchet, de montrer comment ses études et ses préoccupations scientifiques, loin de nuire à l'essor poétique de sa pensée, avaient été au contraire la cause d'une inspiration plus forte, plus disciplinée, plus philosophique et plus « cosmique » dans quelques-uns de ses derniers poèmes. Et certains vers d'un grand souffle, trop peu connus même des admiratrices de Mme Cuchet, prirent dans la bouche de l'éminent professeur une force et une valeur rares...

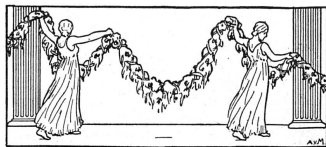
Avec une simplicité charmante, Mme Cuchet remercia chacun et chacune, trouvant le mot juste pour caractériser « les fleurs de poésie » que les participants à cette manifestation lui avaient permis de lier en gerbe. Puis, autour d'une tasse de thé, ce furent les conversations particulières et les questions au poète sur sa jeunesse, sur l'éveil de son don poétique, et la vente de ceux de ses ouvrages, signés et parafés par elle, dont avec générosité elle a offert le produit au « Fonds de Bourses » de l'Association des Femmes universitaires.

E. Gb.

Mme Colette est élue membre de l'Académie Royale de Bruxelles

L'Académie de langue et de littérature françaises de Bruxelles a procédé à l'élection d'un membre titulaire au fauteuil laissé vacant par la mort de la comtesse de Noailles.

Mme Colette fut élue à une imposante majorité. Sa réception aura lieu avant l'été; elle s'annonce comme devant être un événement aussi considérable que la réception de Mme de Noailles, qui prononça à cette occasion un discours qui restera parmi ses plus belles œuvres.



A travers les Sociétés

Pour les réfugiés allemands.

C'est le cœur soulevé d'indignation pour les procédés allemands et d'angoisse pour le sort des réfugiés que l'on lit le rapport du Commissariat pour les réfugiés. (Ce rapport en français peut être obtenu gratuitement au Haut-Commissariat, Sentinel House, Southampton Row, Londres.) 27.000 ont été placés déjà par les organisations privées, en Palestine surtout. Le Commissariat en a actuellement 7.000 et leurs familles à placer; il cherche de l'argent. Il en est venu beaucoup du côté juif, très peu du côté chrétien, bien que le 20 % des réfugiés ne soient pas des Israélites. Il s'agit pour le Commissariat de tâcher d'obtenir de l'Allemagne le transfert des capitaux appartenant aux réfugiés — aucun succès jusqu'ici —; de faire émigrer ceux qui le veulent, de leur faire apprendre des métiers manuels, et de les diriger vers l'agriculture, d'obtenir des gouvernements hébergeant les réfugiés aide et assistance, et, dans certains cas, permission de travail. Le Commissariat se heurte du côté de l'Allemagne et du côté des gouvernements à de très grandes difficultés. En attendant, beaucoup de réfugiés sont dans un dénuement complet, ainsi que leurs familles.

J. V.

Service international des étudiants.

Fondé en 1920 pour venir en aide aux étudiants souffrant des suites de la guerre, il se préoccupe aujourd'hui encore des désastres qui menacent les Universités et la civilisation en général, tel l'exode des étudiants d'Allemagne et d'Autriche. L'assassinat de Fritz Beck a privé le

Service international d'un de ses plus fidèles collaborateurs, et a eu, en outre, pour conséquence la rupture des relations avec l'Allemagne. Le développement des Universités et l'appui donné aux professeurs et aux étudiants qui en veulent faire des centres de véritable haute culture, continue à figurer parmi les activités du Service des étudiants.

V. D.

L'Office suisse des voyageuses de commerce.

Créé il y a deux ans, cet Office a des sections à Zurich, Bâle, Berne et Genève. Son activité a consisté en conférences, en un cours pour vendeuses organisé à Olten, et un cours de comptabilité qui a eu lieu à Bâle. Par la presse, les affiches, les feuilles volantes ou la T.S.F., des précisions ont été fournies sur son bureau de renseignements (*Beratungstelle*). Des commerçants s'y sont adressés en assez grand nombre pour demander des voyageuses. Malheureusement, les efforts du secrétariat pour mettre sur pied une assurance collective contre les accidents n'ont pas encore abouti; ou bien les voyageuses préféreraient une assurance contre le chômage ou une assurance contre la maladie, ou bien elles se déclarent incapables de payer les primes.

Il est curieux de constater qu'en notre temps de chômage intensif, il est extraordinairement difficile de recruter de nouvelles voyageuses de commerce. Les plus habiles et les plus expérimentées savent que, sauf dans certains cas favorables, il est très difficile à une voyageuse de commerce de se faire un gain suffisant, tant la concurrence rend le métier précaire. L'abaissement actuel de la morale commerciale et l'insécurité des opérations rendent la profession toujours plus pénible et de moins en moins rémunératrice. Les quelques voyageuses connues du Secrétariat sont découragées, et voyagent en attendant de trouver mieux. D'autre part, beaucoup d'entre elles n'apprendront jamais à être de bonnes voyageuses; les cours même ne sont pas efficaces. Une maison de commerce qui avait envoyé plusieurs de ses employées au cours de vendeuses d'Olten a affirmé qu'elles n'y avaient pas appris grand-chose, et que mieux

vaudrait supprimer les voyages et les voyageurs. Sept fois sur dix, conclut la secrétaire de l'Office, Mme Kägi, je conseillerais une autre profession à celles qui me consultent, car très peu de femmes ont véritablement en elles de quoi faire une très bonne voyageuse. Toutes les difficultés que l'on rencontre généralement dans l'organisation des groupements féminins se retrouvent plus fréquentes et plus insurmontables lorsqu'il s'agit des voyageuses de commerce; de plus, la *Beratungstelle* n'arrivera pas à assainir la profession, et les fonds pour la maintenir touchent à leur fin.

J. V.

La protection de l'enfant illégitime.

L'Association nationale britannique pour la protection de la mère non mariée et de son enfant (*The National Council for the unmarried Mother and her Child*) a publié son rapport pour l'année écoulée. Elle a poursuivi son double but: la réforme de la législation concernant les enfants illégitimes et le secours apporté aux mères non mariées et à leurs enfants, en tâchant toujours de ne pas séparer la mère de l'enfant, et de faire des enquêtes fréquentes sur leur situation. Elle s'occupe aussi de la légitimation par le mariage subséquent des parents, du paiement par le père présumé de la pension alimentaire, et de la main-mise sur son salaire, de concert avec son patron, s'il se dérobe à ses obligations. Il serait désirable aussi que le certificat de naissance qui est délivré en Ecosse, sous une forme abrégée, dans les cas de bâtardise, soit aussi courant en Angleterre. Mais si, d'une part, le certificat indiquant la naissance illégitime est une dure épreuve pour toute une vie, d'autre part, un certificat doit être explicite et renseigner avec précision sur son possesseur. Relevons que la prise de sang, admise comme évidence devant un tribunal, passait pour établir avec précision la filiation d'un enfant illégitime. Actuellement, la prise de sang n'a aucune valeur comme preuve de paternité, et peut tout au plus conduire à l'évidence de la non-paternité.

V. D.

La femme à la cruche, un Lausanne — maisons ramassées, dans l'ombre, prises de haut, avec le fond bleu des montagnes, ou encore cette *Eglise inférieure d'Assise*, avec ses chauds bruns et roses où pénètre un rai de lumière dorée... Et d'autres, où l'on voudrait s'attarder: le Forum, l'Escalier de la place d'Espagne, vaste et lumineux, — tant de merveilles de l'Italie que l'on revoit, que l'on revit avec une pareille interprète.

PENNELLO.

Musique et musiciennes

Un concert de bienfaisance au profit des œuvres arméniennes.

Ce fut une soirée véritablement exquise, et qu'on eût voulu prolonger sans fin, que celle du 27 mars, à l'Athénée de Genève.

Un concert entier d'œuvres de Jacques-Dalcroze, avec Mme Jacques-Dalcroze et le Dr. Chérédian comme interprètes, ayant pour accompagnateur tantôt Mme Chérédian, tantôt le compositeur lui-même, c'était un régal en perspective; aussi le public se serrait-il sur les bancs et dans les couloirs, à la joie des organisateurs et pour le plus

grand bien des intéressantes œuvres arméniennes. Sur les vingt-quatre chansons au programme, dont plusieurs inédites, six étaient sur des paroles de Paul Fort; le texte ainsi que la musique des autres, de Dalcroze. Quelle variété, quel esprit, quel sentiment, quelle vie jaillissant d'une source qu'on devine inépuisable, dans ces morceaux dont chacun est un petit chef-d'œuvre! Et les entendre interprétés exactement comme ils doivent l'être, c'est le comble de la jouissance musicale. Et puis encore, quelle bonne grâce et quelle simplicité chez ces grands artistes! On les sentait si près de soi, tout en les admirant! D'où auditoire chaleureux à souhait, et qui était absolument d'accord avec Mme Chérédian laquelle dit qu'il s'agissait d'une « fête de famille ». On en voudrait beaucoup de semblables.

P.

Musique polonaise à Genève.

La société « Polonia », avec le groupe « Genève-Pologne », avait organisé, pour le 18 mars, dans la Salle du Conservatoire, et sous le patronage de S.E. le délégué permanent de Pologne auprès de la S.D.N., une soirée entièrement consacrée à la musique de Chopin.

Le programme comprenait des morceaux très variés du grand compositeur; aussi l'excellente exécutante, Mlle Hélène Martin, put-elle y montrer toutes ses qualités: brillante technique, fantaisie, fougue, et cette poésie pénétrante qui domine l'œuvre de Frédéric Chopin.

Applaudissements sans fin, fleurs superbes, — celles-ci portées sur l'estrade par deux jeunes filles en ravissants costumes nationaux polonais et genevois, qu'on suivait des yeux dans la salle durant les entr'actes. Avec beaucoup de bonne grâce, Mlle Martin offrit encore à l'auditoire charmé des morceaux hors programme.

P.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Vevey et Lausanne, le 29 mars 1935

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

Nous avons reçu une aimable invitation de l'Union des Femmes de Wädenswil, au bord du lac de Zurich, et c'est là qu'aura lieu notre Assemblée générale les 5 et 6 octobre prochain. Vous voudrez bien nous envoyer, avant le 1er juin, vos postulats et propositions pour l'ordre du jour. Nous espérons que vous ne manquerez pas de nous communiquer toutes vos suggestions, car nous tenons beaucoup à la collaboration de nos Sociétés affiliées.

Nous vous rappelons, comme cela vous a été dit par notre circulaire de décembre, que l'Assemblée générale devra réélire le Comité, et nous attendons vos propositions à ce sujet. Le Bureau va être transféré en Suisse allemande, et jusqu'à maintenant neuf Sociétés ont déjà proposé Mlle Nef, de Herisau, pour la présidence. Comme membres du Comité, Mlle Fierz est présentée par deux Sociétés, et Mlle Mathilde Gampert par les Sociétés genevoises. D'autres propositions éventuelles doivent nous parvenir avant le 1er juin.



Publications reçues

Maurice VAILLARD, Dr. en droit: *Le soutien dans le droit pénal moderne*. Tirage à part de la *Revue pénale suisse* (1934).

Cette brochure étudie les peines (amende, réclusion, internement) frappant le soutien. Le Comité de la S.D.N. contre la traite des femmes et des enfants a élaboré un protocole additionnel à la Convention internationale de 1921, punissant le soutien plus sévèrement; mais il ne reçoit qu'un accueil mitigé de la part des gouvernements. Du reste, même dans les Etats où les agissements des souteneurs sont spécialement prévus par la loi pénale, la justice se heurte à l'extrême difficulté de la preuve.

J. V.

Nous attirons votre attention sur le fait que les membres du Comité doivent comprendre l'allemand et le français, et disposer d'un certain temps au service de l'Alliance.

Nous avons le plaisir de vous annoncer deux nouveaux membres: l'Association « zur Unterstützung armer Wächnerinnen » (St-Gall) et l'Association des anciennes élèves de l'Ecole sociale (Zurich). Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

A notre grand regret, la Société des Samaritaines (Neuchâtel) et l'Union des Femmes Länggass-Brückfeld (Berne) nous ont envoyé leur démission.

Le 2 février s'est constituée la nouvelle Commission d'hygiène. Mme le Docteur Schultze-Bascho (Berne) en a assumé la présidence, et voici la liste des autres membres:

Mlle M. Ernst, assistante de police, Berne.

Mme le Dr. H. Fischer, Buchs.

Mme Galli, via Nassa, 36, Lugano.

Mlle le Dr. Marg. Muller, Clinique infantile, Lausanne.

Mme de Montet (représentante de l'Alliance), Corseaux, Vevey.

Mme G. Oettli, assistance sociale, Frauenspital, Bâle.

Mlle le Dr. M. Schatzel, Florissant, 4, Genève.

Mlle le Dr. L. Schrafl-Schmidheiny, Talstr. 83, Schaffhouse.

Mlle le Dr. Jos. Tobler, Hirschemattstr. 11, Lucerne.

Mlle le Dr. Laura Turnau, Trogen, Appenzell.

En attendant vos propositions, nous vous prions de croire, Mesdames et chères alliées, à nos sentiments les meilleurs.

La Présidente: A. de MONTET.

Pour la Secrétaire: ANTOINETTE QUINCHÉ, v.-p.

Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes GENEVE... subventionnée par la Confédération
Semestre d'été: 24 avril 1935 - 5 juillet 1935
Culture féminine générale. Formation professionnelle d'Assistants sociaux (protection de l'enfance, etc.) de Directrices d'établissements hospitaliers, Secrétaires d'institutions sociales, Bibliothécaires, Laborantines.
Des auditeurs sont admis à tous les cours
Pension et Cours ménagers, cuisine, coupe, etc., au Foyer de l'Ecole (Villa avec jardin). Programme (50 cts) et renseignements par le secrétariat, rue Ch.-Bonnet, 6. 6001

Le Mouvement Féministe

se vend au

numéro

à la Librairie Payot

Rue du Marché, Genève

à l'Union d. Femmes

Rue Et.-Dumont, 22, Genève

à l'Administration

R. Micheli-du-Crest, 14, Gen.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENEVE